

# Roof Protector<sup>mc</sup> Tyvek<sup>md</sup> de DuPont<sup>mc</sup>

## Directives d'installation de sous-couches synthétiques

### SPÉCIFICATIONS

- Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup> de DuPont<sup>mc</sup> est proposé en rouleaux de 10 carrés :  
1,1 m x 87,2 m/42 po x 286 pi (93 m<sup>2</sup>)
- Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup> est utilisé sur des toits ayant des pentes  $\geq$  2:12.
- Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup> doit être recouvert par le revêtement de toit final dans les trois (3) mois.
- Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup> ne doit pas être considéré comme étant un système de toiture final/une barrière d'eau principale.
- Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup> est une couche secondaire appliquée sur un revêtement, sous un système de toiture principal (bardeaux d'asphalte et revêtement de toiture métallique).
- Faites preuve de prudence en marchant sur Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup> si la surface est mouillée ou couverte de givre.
- Utilisez une protection contre les chutes pour travailler sur le toit. Reportez-vous aux règlements de sécurité 29 CFR1926 sous-section M de l'OSHA.
- Communiquez avec votre spécialiste local DuPont<sup>mc</sup> Tyvek<sup>md</sup> pour obtenir plus d'information.
- Le port des gants est recommandé lors de la manipulation du Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup>. Le contact répété avec la peau peut provoquer une irritation cutanée en raison de la rugosité du matériau. Le produit ne doit pas entrer en contact avec les yeux car il peut provoquer une irritation.

### Conformité au code du bâtiment

- Consultez le code du bâtiment local et le fabricant de revêtement de toit pour l'utilisation d'une sous-couche.
- Consultez le code du bâtiment local et le fabricant de revêtement de toit pour connaître les exigences en matière de chevauchement des bords et des extrémités de la sous-couche et de fixation qui peuvent différer des instructions de Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup>. Suivez les exigences les plus restrictives.
- Lorsque le code du bâtiment local l'exige, appliquer une sous-couche imperméable autocollante selon les exigences du code conformément aux instructions du fabricant et de Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup> pour les couches successives.
- Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup> offre une protection contre les fuites sous tous les types de couverture de toit désignées par ICC-ES AC188.
- Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup> respecte ou dépasse les critères de code et les protocoles de test suivants :
  - AC188
  - ASTM D226 types I et II
  - ASTM E108
  - CAN/CSA A123.3
  - CAN/CSA A220.1 (prochainement)
  - Intertek CCRR-1087

### Précautions et sécurité

- Appliquez Roof Protector<sup>mc</sup> de DuPont<sup>md</sup> tendu et sans froissement. Ne pas étirer.
- N'appliquez pas Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup> sur un revêtement de toit mouillé ou couvert de givre.
- Faites preuve de prudence en marchant sur Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup> jusqu'à ce qu'il soit fixé conformément aux instructions.

### Préparation

- Appliquez Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup> sur un platelage de toit sec, lisse, propre et exempt d'irrégularités. Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup> ne doit pas être installé sur un revêtement de toit existant.
- Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup> est un pare-vapeur. Afin d'éviter les problèmes de condensation, assurez-vous que l'espace sous le revêtement du toit est bien ventilé avant d'installer le produit.

### INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

1. Disposez les couches de Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup> à l'horizontale, comme pour la pose de bardeaux, en suivant les lignes de recouvrement prévues par chevauchements de 4 pouces et des raccords d'extrémité de 6 pouces le long du rebord d'avant-toit. Décalez de 6 pieds les raccords d'extrémité des couches successives.
2. Pour fixer Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup> au revêtement de toit :
  - Pour une utilisation sous des bardeaux d'asphalte et des revêtements de toiture métalliques, utilisez des clous ou des agrafes à rondelle d'au moins 1 pouce de diamètre en métal ou en plastique (à tige annelée ou à tige lisse).
  - Pour une utilisation sous des revêtements d'asphalte et de métal, il est recommandé d'utiliser des clous ou des agrafes à rondelle d'au moins 1 pouce de diamètre en métal ou en plastique. Des agrafes ou des clous de toiture standard sans rondelle peuvent être utilisés si les bardeaux sont installés dans les 36 heures (à moins que de la pluie ou des vents violents soient prévus). L'utilisation d'attaches sans rondelle peut entraîner un risque d'arrachement ou de fuite autour des attaches en cas de vent ou de pluie.
  - Tous les ancrages doivent être effectués à effleurement avec le toit et à 90 degrés du platelage de toit.

- Fixez des attaches de 12 pouces centre à centre le long des couches et des chevauchements d'extrémité et une seule rangée de 24 pouces centre à centre le long de la médiane du plan de travail. Utilisez le modèle imprimé comme guide.
- Dans les zones de vent fort (de 160 km/h [100 mi/h] ou plus selon IRC R301.2), des attaches doivent être posées à tous les endroits imprimés sur le **Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup> de DuPont<sup>mc</sup>**. Le produit doit être fixé à l'aide de clous à rondelle en métal ou en plastique résistant à la corrosion d'un diamètre d'au moins 1 po et d'une épaisseur minimale de tôle de calibre 32. La tige du clou à rondelle doit être d'un calibre minimal de 12 (0,27 cm [0,105 po]) et d'une longueur suffisante pour pénétrer le revêtement du toit d'au moins 1,9 cm (0,75 po).
- Appliquez le **Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup>** en deux couches sur les toits dont l'inclinaison est de 2:12 à 4:12. Commencez par une bande de sous-couche de 66 cm (26 po) parallèle avec le bord de l'avant-toit, puis couvrez avec une feuille pleine largeur. Superposez les couches successives de 66 cm (26 po).
- Posez le **Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup>** sur les bords d'égouttement le long du rebord d'avant-toit et sous les bords d'égouttement le long des rives du toit.
- Disposez au moins 20 cm (8 po) de **Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup>** sur les murs.
- Posez une feuille de **Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup>** sur les noues de toit avant d'installer les couches horizontales de **Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup>**. Couvrez les extrémités des couches horizontales de **Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup>** sur les feuilles des noues de 15 cm (6 po).
- À l'endroit des faîtes et des arêtiers, là où aucun évent de faîte ne sera appliqué, couvrez de 15 cm (6 po) en croisant le **Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup>** d'un pan de toit jusqu'à l'autre. Pour une protection supplémentaire contre les intempéries, appliquez une feuille de 61 cm (24 po) de large de **Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup>** sur les arêtiers et les faîtes.

### Garantie

**Tyvek<sup>md</sup> Roof Protector<sup>mc</sup>** est couvert par une garantie limitée de remplacement de 20 ans.



**Pour de plus amples renseignements, visitez le site [tyvek.com](http://tyvek.com) ou composez le 1 866 583-2583**

**REMARQUE :** Aucune liberté à l'égard d'un brevet appartenant à DuPont ou à tout autre entité ne peut être déduite. Dans la mesure où les conditions d'utilisation et les lois en vigueur sont susceptibles de différer d'un lieu à l'autre et de changer avec le temps, il incombe au Client de déterminer si les produits et les informations contenues dans le présent document conviennent à son usage, tout en veillant à ce que les pratiques du Client en matière d'environnement de travail et d'élimination respectent les lois et autres textes réglementaires en vigueur. Le produit présenté dans la présente brochure peut ne pas être disponible à la vente et/ou disponible dans toutes les zones géographiques où DuPont est représenté. Les revendications formulées peuvent ne pas avoir été approuvées pour un usage dans l'ensemble des pays ou régions. DuPont se dégage de toute obligation ou responsabilité à l'égard de l'information contenue dans le présent document. Les références à « DuPont » ou à la « Société » désignent la personne morale de DuPont commercialisant les produits au Client, sauf indication expresse contraire. AUCUNE GARANTIE EXPRESSE N'EST DONNÉE À L'EXCEPTION DE TOUTE GARANTIE ÉCRITE APPLICABLE FOURNIE SPÉCIFIQUEMENT PAR DUPONT. TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS CELLES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES. L'acheteur prend à sa charge tous les risques liés à l'utilisation du produit. Le recours exclusif de l'acheteur ou toute créance légale (y compris, mais sans s'y limiter, la négligence, la responsabilité stricte ou délictuelle) sera limité au remboursement du prix d'achat du matériel. Tout manquement à l'observation stricte des procédures recommandées dégage DuPont Specialty Products USA, LLC ainsi que ses filiales de toute responsabilité à l'égard des produits ou de l'utilisation qui en est faite. L'information contenue dans le présent document n'est pas destinée aux concepteurs, aux applicateurs ou à toute autre personne non professionnelle qui n'achète ou n'utilise pas ce produit dans le cours normal de leurs activités.

**MISE EN GARDE :** Ce produit est combustible. Tenir à l'écart des sources de chaleur intense. Une barrière de protection ou une barrière thermique peut être requise, tel que spécifié dans le code du bâtiment approprié. Pour en savoir plus, consultez la fiche de données de sécurité (MSDS), téléphonez à DuPont au 1 866 583-2583 ou communiquez avec votre inspecteur local en bâtiment. En cas d'urgence, composez le 1-989-636-4400 (États-Unis) ou le 1-519-339-3711 (Canada).

**AVERTISSEMENT :** Les isolants mousse rigides ne constituent pas une surface piétonnière fonctionnelle et ne sont pas considérés comme un produit de protection contre les chutes.

DuPont<sup>mc</sup>, le DuPont Oval Logo et toutes les marques de commerce et marques de service indiquées par <sup>mc</sup>, <sup>SM</sup> ou <sup>md</sup> sont la propriété des sociétés affiliées de DuPont de Nemours, Inc. sauf indication contraire. © 2020 DuPont.